

CANTON DE VAUD

## COMMUNE DE TANNAY



## PLAN PARTIEL D'AFFECTATION **LE "VILLAGE"**

juin 2009

ECHELLE 1/1'000

## **LEGENDES**



Les dispositions réglementaires sont intégrées dans le règlement du PGA

J.P. ORTIS, architecte SIA, AGA, urbaniste FUS

Avenue industrielle 14 1227 Carouge

Tél. 022/301 70 65 fax. 022/301 70 67 ortis@safemail.ch







Soumis à l'enquête publique

du 25.04 au 25.05,2008 Enquête complémentaire du 08.05

Le secrétaire au 08.06.2009

Secteur des parcelles 151 et 152 non approuvé préalablement par le département compétent

Service du développement territorial

Mis en vigueur

2 6 OCT. 2010

CERTIFIE CONFORME